

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **8 (1872)**

Heft 11

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE.
8^{me} année.



1^{er} JUIN 1872
N^o 11.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'éducation des instituteurs peut-elle se faire à l'Université? — Correspondances vaudoises. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Poésie.

L'éducation des instituteurs peut-elle et doit-elle se faire à l'Université?

Une question fort agitée, dans la Suisse allemande en particulier, est celle de savoir si les instituteurs doivent être formés dans une Ecole normale, comme celles de Küssnacht et de Kreuzlingen, ou si l'éducation de ces instituteurs ne se ferait pas mieux dans un autre établissement d'instruction secondaire ou supérieure. A Zurich, dans la nouvelle loi, on est allé plus loin et plus haut : on veut que les instituteurs se forment d'abord à l'Université, puis fassent de la pratique. On croit, par ce système, faire des instituteurs les égaux des pasteurs en culture, et on espère qu'ils le deviendront un jour en position sociale et financière. Le Grand Conseil de Zurich est entré dans cette voie par l'impulsion du Directeur de l'instruction publique, M. Sieber, et de la majorité du Synode scolaire. Ainsi l'éta-

blissement-internat de Küssnacht, dirigé avec tant de dévouement et de sagesse par M. Fries, doit être supprimé et remplacé par des études universitaires.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* applaudit à ce changement en ce qui concerne la suppression de l'internat, mais non la substitution des études pédagogiques.

« C'est là, à notre avis, dit la *Neue-Zürcher Zeitung*, de cet idéalisme exagéré qui se perd dans la nue, bien loin du terrain solide de la pratique; qu'on supprime l'internat, c'est un vœu assez général et légitime. L'instituteur doit instruire le peuple; il doit vivre de sa vie et non être enfermé dans une geôle; de cette vie cloîtrée, il ne peut sortir qu'un esprit de caste et un genre à part et exclusif. Mais de l'internat à l'Université, il y a un trop grand saut, un saut périlleux que nous ne pouvons pas faire. N'a-t-on pas perdu de vue le but qui est de former des instituteurs primaires chargés d'enseigner les éléments du savoir? C'est là une vocation belle, importante, mais difficile et dont l'accomplissement demande de celui qui l'a choisie non-seulement du savoir, mais encore plus d'aptitude à faire un bon emploi de ce savoir, et avant tout et par-dessus tout l'*amour de la carrière enseignante*. C'est là ce qui n'est pas donné à chacun et qui ne s'acquiert pas par des procédés artificiels. Mettons que la nouvelle loi puisse rendre les cours de l'université accessibles à tous ceux qui ont les capacités requises. C'est bien et la chose mérite notre reconnaissance. Mas n'appelons pas cela du nom d'école propre à former des instituteurs primaires. Car à tout homme selon ses capacités et ses connaissances, et il saute aux yeux, que celui qui aura fait des études universitaires ne se contentera pas de la position modeste qu'on peut faire à un instituteur primaire. Les minces honoraires d'un maître d'école ne sont pas suffisants pour indemniser le jeune instituteur des sacrifices de temps et d'argent que réclament de semblables études.

» Il y a plus. Nous ne pensons pas même que ce fût un bien pour l'École populaire d'être entre les mains de maîtres façonnés à cette haute culture. Comment s'imaginer que des hommes ainsi préparés puissent enseigner avec plaisir l'*abc*, et se faire petits aux petits. L'école, à son grand détriment, ne serait ainsi qu'un pied-à-terre pour ces maîtres de circonstance en attendant quelque chose de mieux. Il est même à prévoir que tous ceux qui auraient fait, avec un réel succès, leurs cours univer-

sitaires se choisiraient une autre carrière plus lucrative et plus agréable, et il ne nous est pas revenu que parmi les plus chauds défenseurs de la loi, aucun se soit offert à donner l'exemple.

» *Les natures à la Pestalozzi sont rares parmi les hommes.* »

L'article de la *Nouvelle gazette de Zurich* se termine par des vœux pour une extension de la culture des instituteurs, ainsi que pour une amélioration du traitement de ces fonctionnaires et conclut par ces mots :

« L'aspiration vers l'idéal peut seule faire avancer les hommes; mais nous savons aussi qu'il n'y a rien de plus dangereux et de plus stérile pour la politique pratique que de se mouvoir dans les airs. »

Les idées émises par la *Nouvelle Gazette de Zurich* nous paraissent fort justes en général et se rencontrent tout à fait avec celles que nous avons émises, il y a quelque temps, dans une discussion relative à l'École normale de Küssnacht, avec un jeune instituteur zuricois imbu du préjugé (on ne peut dire autrement) qu'un stage plus ou moins long à l'Université fera des aspirants instituteurs les égaux et les rivaux en savoir des avocats, des médecins, des pasteurs surtout dont il s'agit avant tout de détrôner l'influence.

Le Grand Conseil de Zurich ayant adopté ce système, nous allons le voir à l'œuvre. Il est probable qu'il ne se passera pas longtemps sans qu'on s'aperçoive des inconvénients qu'il entraîne à sa suite. On regrettera peut-être alors, mais trop tard, ces Ecoles normales plus modestes dont on dit tant de mal, oubliant le bien qu'elles ont fait et qu'elles font encore. L'internat (*Convict*) contre lequel s'élève aussi la *Nouvelle Gazette de Zurich* a été singulièrement restreint à Küssnacht par exemple. Dans la Suisse romande, c'est-à-dire à Lausanne et Neuchâtel, l'internat n'existe pas. A Lausanne, les élèves sont en pension chez le bourgeois; à Neuchâtel de même. Mais tandis qu'à Lausanne, l'École normale fait corps à part et a son bâtiment spécial, à Neuchâtel les élèves-maîtres ont suivi jusqu'ici la section pédagogique qui, avec le gymnase scientifique, occupe avec le rez-de-chaussée de l'édifice académique. On parle de changer cela pour l'année prochaine. Les uns voudraient fonder une École normale distincte; d'autres, au contraire, annexer la section pédagogique à un établissement moyen. A Fribourg (*Hauterive*), à Porrentruy (pour les jeunes gens) et à Delémont (pour les jeunes filles), l'internat a été conservé et n'a pas donné

lieu jusqu'ici (que nous sachions) aux critiques et aux réclamations qui se font entendre dans la Suisse allemande contre les *Convict* ou internats.

Il y a plus, et comme le faisait très bien observer un directeur d'école allemand, si la vie de famille est en général préférable à celle d'internat, on ne peut s'empêcher de se demander si cette vie est facile à réaliser pour des aspirants qui ont bien de la peine à trouver une pension convenable au point de vue même purement matériel? Oui, où sont les bonnes maisons bourgeoises qui s'ouvrent aux élèves-maîtres? Ces considérations engageaient récemment un homme de robe habile, M. Kehr à se prononcer comme Diesterweg, de glorieuse mémoire, *pour* les internats quand ils sont bien organisés, *contre* quand ils sont mal dirigés et que l'organisation en est défectueuse.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE.

Lausanne, le 2 mai 1872.

Le mardi 30 avril, se célébrait à Duillier près Nyon, une charmante fête qui intéresse non-seulement la localité, mais tous les amis de l'instruction : c'est l'inauguration d'un bâtiment d'école pour la commune. Chaque année, un grand nombre de villages et de villes voient s'élever de nouveaux bâtiments d'école, mais rarement on en construit dans les mêmes conditions que celui de Duillier.

La commune est pauvre, et bien que depuis longtemps une mauvaise petite salle d'école, basse, mal éclairée et humide dût recevoir un nombre d'enfants trop considérable pour ne pas compromettre leur santé, on osait à peine songer à un changement. Tout à coup, M. le comte de St-Georges, propriétaire du château de Changins près Duillier, est nommé membre de la commission des écoles, et aussitôt il annonce son intention de construire un bâtiment d'école pour sa commune. Il voulait enfin mettre à exécution un projet que caressait déjà son père et que lui-même a vait fort à cœur.

Il a non seulement voulu doter Duillier d'une maison d'école, mais il s'est efforcé d'en faire comme un spécimen de tous les perfectionnements apportés soit à la construction, soit à l'aménagement des bâtiments de cette nature. Travaillant avec son architecte, il a étudié tous les systèmes de chauffage, de ventilation, d'ameublement, etc., et s'est appliqué à choisir ce qu'il y a de meilleur; puis tout a été exécuté avec un soin particulier. Le but de M. de St-Georges en ceci est de faire profiter de sa générosité, non-seulement la commune de Duillier, mais toutes celles qui seront appelées à faire de semblables constructions en leur offrant réunis les différents perfectionnements réalisés, qu'elles pourront imiter, s'ils sont jugés avantageux, et, sous

ce rapport, M. de St-Georges serait heureux que les hommes entendus vou-
lussent, à l'occasion, visiter la maison d'école de Duillier et lui adresser, non
pas des flatteries, mais leurs judicieuses observations sur le bâtiment et
l'ameublement.

Dans de telles conditions, la fête devait être charmante, et elle l'a été,
surtout qu'on a fait concorder l'inauguration du nouveau bâtiment avec le
mariage de la sœur de M. de St-Georges.

La jeunesse de Duillier a eu sa fête aussi bien que les écoles. Plus de deux
cents personnes se trouvaient réunies dans la grande salle du bâtiment. M. le
pasteur de Genollier a d'abord invoqué la bénédiction de Dieu sur la maison
que l'on consacrait à l'éducation de la jeunesse, puis, sur cette jeunesse, sur
ceux qui s'en occupent et sur l'homme généreux qui lui fait un si beau pré-
sent.

Ensuite, M. de St-Georges a fait la remise du bâtiment aux autorités com-
munales; celles-ci l'en ont remercié. Plusieurs autres personnes ont encore
pris la parole, et toutes ont exprimé de nobles sentiments en rapport avec
les circonstances. Des chants, dont un de circonstance, alternaient avec les
discours.

La cérémonie terminée, la jeunesse de Duillier, musique en tête, les au-
torités de la commune et les invités (au nombre desquels celui qui vous écrit
ces lignes) sont descendus au château de Changins où avait lieu le dîner de
noces et d'inauguration; charmante fête de famille entre les habitants d'un
modeste village et le riche combourgeois dont leurs ancêtres ont accueilli la
famille à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Tout s'est passé avec
gaieté et avec convenance, la jeunesse a dansé, et le soir des feux d'artifice
ont fait le bonheur des enfants et peut-être des grands.

Somme toute, c'est une fête qui mérite d'être signalée au temps où nous
vivons, car elle laissera de beaux souvenirs dans la localité et chez tous ceux
qui y ont participé...

F. MAILLARD.

Villeneuve, 3 mai 1872.

Dans votre dernier numéro de l'*Educateur*, vous avez bien voulu donner
une petite liste des collections de cartes géographiques qui ont paru en
Allemagne. Comme vous y avez aussi fait mention des atlas qui ne sont pas
en français, j'ai bien regretté que justement un ouvrage que j'estime le
meilleur pour l'usage dans les écoles supérieures ne s'y trouve pas, c'est le
Schulatlas par Dr Lange en 44 cartes, Brunswig, Westermann, dont le prix
pour un exemplaire bien relié est de 10 francs cinquante seulement.

Dr VOGEL, chef d'institution de jeunes gens.

Féchy, 9 mai 1872.

Un de mes collègues s'inscrit dans le *Nouvelliste* contre l'observation que j'ai faite dans votre journal et trouve mauvais que je la mette sur le dos des instituteurs du cercle de Rolle. Si je n'avais eu le courage de mon acte, je n'aurais pas signé en toutes lettres. Ce n'est pas à Aubonne seulement, mais dans bien d'autres conférences que l'observation a été faite. Au reste, l'erreur vient de ce que je date mes lettres d'Allaman, où j'ai mon établissement et mon domicile.

HENRIOUD.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Réponse au correspondant du *Bund* et à M. Manuel, *au sujet des écoles du canton de Fribourg*. — Fribourg, imprimerie Fragnière. 68 pages.

Cette brochure est signée Charles, ex-directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg. C'est une réponse aux attaques dont le système scolaire de l'Etat de Fribourg a été l'objet depuis quelque temps dans la presse et en particulier dans la brochure d'un instituteur qui signe Manuel. Ces attaques, selon M. Charles, seraient toutes déloyales, et l'ancien directeur déclare qu'il n'aurait pas daigné répondre, *si l'on n'avait eu l'intention de se servir de ce prétexte pour demander la centralisation*.

En effet, bien avant qu'il fût question de révision et de centralisation, l'administration scolaire, ou ce qu'on appelle la dictature de M. Charles, a été attaquée dans une série de lettres très sérieuses publiées dans le *Journal de Fribourg*, par un professeur indigène de beaucoup talent, et l'ancien directeur n'avait pas daigné prendre la plume.

Nous ne sommes pas à même, à distance, de vérifier par le menu l'exactitude des faits allégués par M. Manuel et des réfutations de son contradicteur. Certains faits sont suffisamment réfutés par la brochure et des chiffres que nous croyons exacts. D'autres, en revanche, le seront plus difficilement, comme lorsque l'auteur des articles du *Bund* accuse le système de 1857 de *mécanisme*. En ce moment qu'il n'est plus question de révision, de centralisation, mais que la discussion est réduite à son caractère pédagogique (le seul qui nous intéresse ici), nous pouvons bien dire que le fait n'est que trop positif. Nous en avons pour preuve (entre beaucoup d'autres) le programme du 25 mars 1872, concernant les matières sur lesquelles roulera l'examen du printemps. Ce programme émane du nouveau directeur de l'Instruction publique, mais il ne fait que continuer et consacrer les errements de son prédécesseur. Il serait certes bien difficile de voir autre chose qu'un *pur mécanisme* dans cette invitation réitérée adressée aux inspecteurs DE TOUT FAIRE APPRENDRE PAR COEUR AUX ÉLÈVES, *même l'histoire et la géographie*.

Dans sa brochure, M. Charles tient à se justifier de l'allégation souvent répétée qu'il a banni les ouvrages du P. Girard de l'école et cite pour prou-

ver le contraire, quelques passages de sa circulaire de 1858 aux inspecteurs. (Cette circulaire, dont M. Charles ne donne pas la date, est du 24-26 avril.)

Voici un de ces passages :

« Le meilleur guide que vous puissiez suivre est sans contredit le cours
» éducatif de langue maternelle du P. Girard, notre célèbre compatriote. Cet
» ouvrage n'est point destiné aux élèves, mais aux maîtres. Il est *trop long*,
» *trop philosophique* pour ceux-là, mais d'une nécessité indispensable pour
» ceux-ci. »

Il est un autre passage de la circulaire du 26 avril 1858 que M. Charles ne cite point et qui aurait précisé davantage sa pensée. Le voici, c'est même par là que commence la circulaire du 26 avril 1858 :

« Il résulte des *différents rapports* qui m'ont été faits par les instituteurs et d'autres personnes qui s'intéressent à l'*instruction primaire* que l'état de
» *décadence* où elle était généralement tombée en ce qui concerne l'ortho-
» graphe et l'enseignement de la langue doit être attribué à l'usage d'une
» *grammaire très peu appropriée aux besoins des écoles normales.* »

Après avoir ainsi caractérisé l'ouvrage du P. Girard, la circulaire se terminait par l'invitation de se servir de la petite grammaire de Lhomond, soit d'après l'édition primitive, soit telle qu'elle a été revue par Julien (1).

Voilà donc d'abord l'enseignement primaire antérieur à 1857 déclaré en pleine décadence sur la foi de quelques instituteurs et de quelques personnes anonymes, et la grammaire (on devrait au moins dire le Cours de langue) du P. Girard accusé de cette décadence, parce qu'elle est *trop longue et trop philosophique*. Il eût été bien intéressant de connaître nominativement ces personnes *autorisées* pour lesquelles *philosophie et décadence* sont synonymes. Car la querelle est déjà assez ancienne dans le canton de Fribourg pour qu'on n'ait pas besoin de demander à quelle catégorie de la Société appartiennent ces personnes.

Trop long et trop philosophique! dites-vous! Comment se fait-il alors que deux des instituteurs primaires les plus distingués peut-être qu'ait eus notre canton, M. Xavier Ducotterd, aujourd'hui professeur au gymnase catholique de Francfort-sur-le-Mein, et M. Joseph Rey, directeur des écoles municipales de Chambéry, aient fait merveille dans leurs écoles *rurales* avec cette même méthode qu'on condamne avec tant de légèreté et d'outrecuidance? N'est-ce pas, en effet, à l'emploi remarquable de ce même ouvrage que l'on déclare *trop long et trop philosophique*, que MM. Rey et Ducotterd doivent la supériorité qui leur a valu les positions importantes qu'ils occupent, l'un en Allemagne, et l'autre en France? Et où ont-ils puisé la connaissance et l'amour de cette méthode qui leur a été si profitable, à eux-mêmes d'abord et aux écoles qu'ils ont dirigées et qu'ils dirigent encore, sinon dans cette Ecole normale du soi-disant régime de la décadence.

M. Charles a jugé à propos de traiter la question de savoir si les radicaux

(1) Lhomond était, en fait de progrès, la grammaire employée dans l'école de Fribourg en 1803, avant l'apparition de Girard.

peuvent revendiquer ou non le P. Girard. Nous ne le suivrons pas dans cette voie (1) tout en regrettant qu'on puisse prêter au célèbre pédagogue des paroles excessives et dont il ne se trouve pas un mot dans la lettre qu'il écrivit aux Toscans en réponse sur leurs félicitations qu'ils lui adressèrent en 1847, après la défaite du Sunderbund et le départ des jésuites.

M. Charles se montre mieux inspiré et plus habile lorsqu'il signale les défauts de l'enseignement dans les cantons voisins et qu'il répond par un *Médecin guéris toi-même* aux critiques du *Bund* et des autres journaux. Nous n'en dirons pas autant de son apologie de M. Pasquier; car le Directoire ecclésiastique a appris à tout le monde que ce respectable vieillard, l'ancien directeur de l'École d'Hauterive, avait été remplacé par l'aumônier de l'établissement, jeune ecclésiastique, dont personne ne soupçonnait les capacités pédagogiques. Cela s'est fait à la sourdine, comme se font toutes les nominations. La brochure n'en dit mot. A. D.

Pour qu'on ne nous accuse pas de citer à faux ou de mal interpréter le document officiel dont nous avons parlé plus haut et qui porte la date du 25 mars 1872, nous le donnons ici *in extenso*.

Programme des matières sur lesquelles roulera l'examen du printemps.

Grammaire.

Cours inférieur. Le nom. L'article. L'adjectif. Conjugaison orale. (Larousse leçon 1^{re} à 45. Exercices correspondants de Larousse et autres sur cahiers.) — *Cours moyen.* Le pronom et le verbe. Quatre conjugaisons régulières. Diverses règles de la 1^{re} conjugaison. Larousse, leçon 46^e et suivantes. Exercices correspondants de Larousse et autres sur cahiers. Dictées nombreuses. — *Cours supérieur.* Verbes irréguliers des quatre conjugaisons. Règle des participes. (Exercices correspondants de Larousse et autres sur cahiers.) Compositions. Sujets pratiques. Dictées nombreuses.

Calcul

Cours inférieur. Les quatre règles. Problèmes divers. Livret. — *Cours moyen.* Les quatre règles. Fractions décimales surtout. Problèmes. — *Cours supérieur.* Système métrique. Application. Problèmes.

Histoire

Cours inférieur et moyen. Aperçu historique de Duplain. *Les élèves apprendront les leçons par cœur.* — *Cours supérieur.* Répétition de l'aperçu historique de Duplain, avec quelques notions géographiques se rapportant à ce résumé. *Détails sur la vie de Nicolas de Flüe* et, si possible, *sur le protestantisme.* (Manuel Egger.) Géographie de Duplain, §§ 11, 12, 13, 14, 15, 16 à apprendre par cœur.

Géographie

Cours inférieur et moyen. Géographie de Duplain, Le canton de Fribourg. *Leçons apprises par cœur.* — *Cours supérieur.* Aperçu géographique de Duplain, §§ 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 à apprendre par cœur.

Nota. Messieurs les instituteurs auront la bonté de conserver tous les travaux des élèves faits par écrit en classe et à la maison. L'inspecteur.

(1) « Nous étions gouvernés par des ganaches, nous le sommes maintenant par des brigands. » La *Gazette de Lausanne* a déjà publié ces paroles apocryphes qui lui avaient été envoyées de Fribourg.

Livre élémentaire de lecture pour la famille et l'école, par M. CAMBESSEDES
(partie de l'élève). — Lausanne, Blanc, Imer et Lebet.

Nous avons annoncé la partie du maître, ignorant que celle de l'élève avait paru également, parce que nous n'avions reçu que la première.

Cette partie de l'élève est un livre très élémentaire où le questionnaire a été retranché. Il y a seulement un certain nombre de leçons suivies d'un vocabulaire au moyen duquel le maître peut donner les premières leçons d'orthographe et de grammaire. Peut-être le nombre des leçons y est-il trop restreint et faudra-t-il les augmenter dans une seconde édition. Comme il s'agissait de quelque chose de neuf, l'honorable auteur a bien fait de ne donner qu'une édition de peu d'étendue, en vue des observations que suggèrera l'expérience.

Nous partageons, en général, l'opinion émise dans le temps par le Père Girard que, pour certaines branches, mieux vaut ne pas mettre de manuel développé entre les mains des élèves de peur de favoriser le mécanisme. Mais un guide, un manuel élémentaire a son utilité entre les mains d'un maître capable. Pour celui qui ne l'est pas, le mécanisme est pour ainsi dire inévitable. Même en l'absence d'un livre pour l'élève, il trouvera moyen de mécaniser l'instruction.

Méthode de lecture et d'orthographe, à l'usage du canton de Fribourg, par
le R^d chanoine PEROULAZ. — Chez Josué Labastrou.

Ce livre a été annoncé déjà à nos lecteurs dans les années précédentes. Mais le *Progrès*, de Bruxelles, lui consacre un article qui nous le rappelle. Cet article très bienveillant peut se résumer ainsi : « Cette méthode est sans contredit une des meilleures qui ont paru jusqu'à ce jour. »

Si le *Progrès* l'avait su, il aurait pu ajouter que l'auteur, élève du P. Girard et aujourd'hui curé catholique de la ville de Berne, comme son illustre maître l'a été pendant cinq ans (de 1799 à 1804), est lui-même, quand il veut et peut, un pédagogue fort habile.

El Professorado revista pedagogica de instruccion publica, publicada por
Francisco Javier CòBOS. — Granada, 1872.

Nous avons reçu un numéro de cette revue pédagogique espagnole avec une demande d'échange à notre feuille. Cette revue en est à sa neuvième année, mais ne paraît qu'une fois par mois.

Le numéro que nous avons sous les yeux se compose de remarques sur le projet de loi de l'instruction publique, de nouvelles et d'extraits de journaux relatifs à l'enseignement et d'actes officiels. La plupart des faits divers ont trait aux arrérages de traitements des pauvres instituteurs que le gou-

vernement travaillait à faire acquitter par les Alcaldes ou maires des villes. Le rédacteur du *Professorado* ou *Professorat*, M. Còbos, est auteur d'études critiques et administratives relatives à la partie pédagogique de l'Exposition universelle qui a eu lieu à Paris, en 1867.

Recueil de problèmes d'arithmétique, 2^{me} série, par F. MAILLARD. 2^{me} édit. Lausanne. H. Mignot, éditeur. — Prix : 50 centimes.

Cette seconde et dernière partie de l'ouvrage dont nous avons parlé récemment comprend des questions nombreuses et variées sur les nombres complexes, la règle de trois, et les règles qui en dépendent, les carrés et racines carrées, les intérêts composés et les progressions arithmétiques. Nous renvoyons nos lecteurs à notre article du n^o 9 pour l'appréciation de ce recueil dont les 1228 problèmes offrent aux maîtres un champ vaste et fécond d'applications graduées. De la numération aux difficultés les plus ardues de l'arithmétique, l'élève avancera sans secousse, trouvant dans le travail de la veille la base de la leçon du lendemain. A. G.

Partie pratique.

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRITURE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

L'enseignement de l'écriture n'est pas nouveau. C'est, avec la lecture, une des premières branches que l'on a enseignées dans les écoles primaires. Les leçons ont, du reste, rarement été négligées. On en comprend aisément les motifs.

Quelle est maintenant la meilleure marche à suivre dans l'enseignement de cette branche ?

Nous pensons, dès l'abord, que, pendant les premiers mois, il faut exercer les commençants à écrire sur l'ardoise. C'est le procédé le plus simple et le plus commode ; la rondeur et les jambages des lettres sont de cette manière plus faciles à former que sur le papier.

Tracer d'abord des lignes droites, des déliés, des jambages, des rondeurs, telle est, croyons-nous, la méthode la plus rationnelle pour apprendre les éléments qui constituent la formation des lettres.

Plus tard les élèves s'exerceront à tracer ce qu'on est convenu d'appeler les lettres radicales ou lettres courtes, telles que *i, u, c, o, a, n, m*, etc. Vient ensuite les lettres qui dépassent la ligne au-dessus, comme *l, b, h*, etc. ; puis celles qui la dépasse au-dessous, comme *j, g*, etc. ; ensuite celles qui la dépassent des deux côtés, *f*, etc. On fera, après cela, des exercices sur toutes les lettres, puis sur des syllabes, puis enfin sur des mots simples et faciles.

En écriture, la méthode *synthétique* est préférable à la méthode *analy-*

tique. Ce sera donc par des leçons d'écriture en moyen et en fin que l'on débutera.

Si nous donnons la préférence à cette méthode, c'est moins dans le but de former des calligraphes que de faciliter aux jeunes enfants l'exécution de ces jambages et de ces rondeurs qui surpassent la force de leurs petites mains.

Avec les commençants, il faut beaucoup de surveillance; c'est le moment de leur faire contracter de bonnes habitudes. La forme et la combinaison des différentes lettres ne sont d'ailleurs pas ce qu'il y a de plus facile pour eux. La position du corps et de la main, la tenue de la plume et du cahier sont autant de choses qui demandent de la part du maître les soins les plus vigilants. Ce n'est qu'aux conditions précitées que l'écriture acquerra cette précision et cette grâce qui plaisent à l'œil.

A part la surveillance qu'il convient d'exercer dans les leçons du sujet qui nous occupe, il est un moyen qui contribue beaucoup à activer le progrès des élèves; c'est celui qui consiste à placer les enfants qui écrivent bien parmi ceux dont l'écriture est généralement mauvaise. Cet arrangement, qui n'offre aucune difficulté, a l'avantage de leur donner à tous une bonne écriture. Et c'est à cela qu'il faut surtout viser, car on ne doit jamais sacrifier les progrès généraux d'une classe à l'avancement de quelques élèves seulement.

Si l'on veut établir entre les élèves une véritable émulation, nous conseillerions aux maîtres qui écrivent bien de tracer sur le tableau noir le modèle qui fera le sujet de la leçon. Il ne faudrait cependant pas suivre uniquement le procédé que nous venons d'indiquer, quoiqu'il soit le meilleur à employer, surtout pendant les premières années; car, en traçant l'exemple sur le tableau, on peut donner une foule de directions générales et particulières, ce qu'on ne fait pas lorsque chaque élève a son modèle devant lui. Plus tard alors l'usage des modèles particuliers sera nécessaire.

L'écriture en mesure plaît excessivement aux enfants. Ce procédé par lequel les élèves exécutent simultanément le nombre de traits de plume qu'exige chaque syllabe ou même chaque mot, offre, à part cela, des avantages incontestables. C'est pourquoi il faut savoir s'en servir de temps en temps.

Les cahiers-modèles, dont l'emploi est assez répandu de nos jours, peuvent aussi — et avec beaucoup de succès — être mis entre les mains des élèves.

L'écriture peut, de plus, être améliorée chaque jour par la mise au net des devoirs, tels que dictées, compositions, etc.

Quant à la durée des leçons d'écriture, une demi-heure suffit pour chacune. Ecrire peu, mais bien, tel est le but que l'on doit se proposer. Une ligne bien écrite est préférable à une page tracée précipitamment et sans soin. Et puis, lorsqu'un élève écrit à la hâte, il contracte l'habitude de mal faire,

et, au bout de quelques années, il mettra complètement de côté ce qu'il aura mal appris.

Dès que les élèves auront acquis une bonne écriture cursive ou anglaise, on pourra aborder la bâtarde, la ronde et la gothique. Ces deux derniers genres d'écriture plaisent ordinairement aux enfants, et cela par la raison qu'ils y voient plutôt du dessin que de la calligraphie. Que de fois ne remarquons-nous pas les cahiers de devoirs de nos élèves ornés de titres souvent les plus bizarres? Sachons donc profiter de ces goûts et de ces aptitudes. Et, du reste, l'emploi de ces différentes espèces d'écriture ne se fait-il pas sentir dans la rédaction des titres, des devoirs mis au net, ainsi que dans les comptes, mémoires, etc. ?

Quel est, en dernier lieu, le choix des exemples que l'on présentera aux élèves ?

A part les modèles que chaque école possède ordinairement, nous pensons que l'instituteur pourrait tracer sur le tableau noir la série des exemples que voici :

1° Dates des plus grandes inventions ;

2° Noms des principales villes du globe ;

3° Modèles de lettres de change, billets à ordre, cédules, procurations, baux, etc.

5° Nomenclature des mots dont l'orthographe présente quelques difficultés ;

5° Proverbes, comparaisons, périphrases, etc.

Nous ne parlons pas du matériel à employer pour l'étude de cette branche. L'ouvrier qui désire exécuter un bel ouvrage a toujours soin de se munir de bons outils, et l'enfant qui voudra obtenir une bonne écriture aura, lui aussi, du matériel de qualité supérieure. Ajoutons cependant que, pour les commençants, l'usage de la plume d'oie est préférable à la plume d'acier. Après les deux ou trois premières années, on pourra sans inconvénient se servir de plumes métalliques.

Telles sont, en peu de mots, les réflexions que nous a suggérées un sujet qui, depuis longtemps, n'avait pas été traité dans les colonnes de l'*Educateur*.

PERRIARD, *instituteur*.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VALAIS. — Un jeune instituteur annonce, dans une feuille de ce canton, qu'il désire occuper (pour l'été) des emplois tels que cocher, portier, sommelier, secrétaire-copiste dans un bureau ou magasin. S'adresser aux initiales J. J., à Bagnes. Voilà l'état auquel les instituteurs sont réduits dans la république aux 13 étoiles.

On ne nous dit pas ce que fait M. Bioley, le nouveau directeur de l'ins-

truction publique, depuis sa circulaire aux instituteurs, du 15 janvier 1872, où, en guide d'amélioration, il leur conseille des abonnements. Mais c'est pour de tels cantons que le *minimum fédéral* ne serait pas superflu.

La menace d'un minimum a, au reste, déjà produit son effet. Une loi va être présentée prochainement au Grand Conseil pour la réorganisation de l'instruction publique. On a de grands doutes en Valais qu'elle soit acceptée par la représentation cantonale. On nous promet de nous tenir au courant de cette affaire.

BALE. — Les instituteurs qui ont assisté au Congrès de Bâle se rappellent avec bonheur les jeux gymnastiques exécutés par les jeunes filles de cette ville, sous la direction de M. Jenny-Otto. Dès lors, le désir avait été manifesté de divers côtés que ce maître si habile voulût bien communiquer aux autres instituteurs la méthode dont il tire un si merveilleux parti. M. Jenny-Otto a bien voulu se rendre à ce vœu et a donné dernièrement (du 22 au 27 avril) un cours à un certain nombre d'instituteurs de Berne, Zurich, Lucerne, Liestal, Winterthour, Rheinfelden, Lenzbourg, Bade. Les plus nombreux étaient les Bernois. L'attente était grande, non-seulement elle n'a pas été déçue, mais elle a été surpassée.

Dans le système de M. Jenny-Otto, les tours de force sont peu de mise. L'élégance des mouvements, l'attention, la vivacité, la gaieté avec laquelle ils s'exécutent, voilà ce qui frappe le plus. Le corps et l'esprit sont aussi occupés l'un que l'autre dans ces exercices, véritable gymnastique de l'âme comme des nerfs.

(*Blätter für die christliche Schule.*)

La Suisse romande n'a pas été conviée à ce cours de Bâle ou du moins n'en a pas été informée, car nous ne doutons pas qu'elle n'y eût envoyé l'un de ses représentant.

THURGOVIE. — La *Feuille d'Avis* de ce canton renfermant un projet de loi en vertu duquel un gendarme de première classe recevrait 3 fr. par jour, et un caporal, 3 fr. 50, non compris une indemnité de logement, on en infère qu'on améliorera aussi la position des instituteurs dont on exige certainement plus que de ces militaires et qui rendent à la société des services correspondant au but que l'on se propose en les plaçant à la tête des classes.

ST-GALL. — Dans cette salle du Musée d'où sont parties bien des idées utiles et de fécondes impulsions, étaient réunis en un banquet, le 20 avril au soir près de 200 citoyens et jeunes gens pour célébrer le jubilé d'un instituteur septuagénaire, M. Bion. Depuis 50 ans, cet homme dévoué enseigne l'écriture et le dessin aux générations d'écoliers qui se succèdent, et se signale par son talent à éveiller en eux le sens du beau et du bien. Une foule de toasts ont été portés au vétéran de l'enseignement par trois pasteurs, un architecte, un directeur d'école, un avocat, un négociant et enfin par le landammann du canton OEpli. Le héros de la fête ou le *Jubilare*, comme disent les allemands, a répondu et rappelé le temps où il a commencé à *régenter* pour 20 louis, non compris le bois, le vin, l'avoine. Aujourd'hui l'instituteur, dans les villes du moins, est mieux partagé, et il faut espérer que cela ira mieux à l'avenir pour tout le monde.

TESSIN. — M. le chanoine Ghiringhelli ayant été chargé par le gouvernement du Tessin de publier un tableau aussi complet que possible des

hommes illustres de son canton, nous croyons être utile à son œuvre en lui signant comme méritant une place dans sa galerie des illustrations tessinoises un moine de Lugano, le Père Anselmo Gobbi, du couvent dell'Angioli, qui, en réponse à l'appel du célèbre ministre Stapfer (1798), composa son projet d'éducation (*Progetto d'educazione civile et morale*), qu'il soumit à Henri Zschokke, alors commissaire helvétique dans ce canton. (V. Zschokke, *Selbstschau*, I, 166.)

— Un avis de la commission dirigeante de la Société des amis de l'éducation fait connaître aux instituteurs de ce canton que la collection complète de l'*Educateur de la Suisse romande* depuis la première année de sa publication, en 1865, jusqu'à cette année, est à la disposition de ceux qui désireront parcourir cet utile recueil périodique. (Voir l'*Educateur*, du 15 mars dernier.)

ALLEMAGNE. — La vingtième assemblée générale des instituteurs qui se tient à Hambourg en ce moment, traitera, entre autres, les questions suivantes :

- De l'Ecole nationale allemande ;
 - De l'organisation de la Société pédagogique et de la meilleure manière de s'entr'aider entre instituteurs ;
 - Des vices du mode de nomination des instituteurs ;
 - Des causes du mécontentement de la classe enseignante ;
 - Défauts de l'éducation moderne ;
 - Les ennemis naturels de l'Ecole et de ses alliés naturels ;
 - La presse au service de l'Ecole.
 - Dans quelles limites doit se mouvoir l'enseignement actuel ?
 - De l'enseignement religieux à l'Ecole ;
 - La Chimie à l'Ecole populaire ;
 - De l'influence des circonstances locales, religieuses, politiques et sociales sur l'Ecole ;
 - De la meilleure manière de former les instituteurs et de l'organisation des Ecoles normales ;
 - De l'enseignement du français dans les Ecoles réales ;
 - De la fondation d'une Société des dames allemandes, etc.
- Ces dernières questions seront discutées dans les assemblées de section.

— La commission municipale de la ville libre de Hambourg a accordé un crédit de 5000 fr. pour l'assemblée générale des instituteurs qui doit avoir lieu dans cette ville et qui est le vingtième Congrès des instituteurs allemands.

— Nous relevons, l'autre jour, les mauvaises plaisanteries et les niaiseries soi-disant scientifiques par lesquelles certaines Sociétés françaises cherchaient à venger l'affront fait à leurs armes. Certains Allemands, de leur côté, aveuglés par le succès, tracent de l'Alsace-Lorraine des cartes impossibles où ils traduisent en allemand les noms français et placent des populations allemandes où mêlées là où, de temps immémorial, la population est bien française et *Welsche*. Qui croirait que le célèbre géographe Pétermann ait publié une carte de ce genre, pleine d'inexactitudes d'ailleurs quant aux noms et même quant à la géographie elle-même. C'est ainsi que Beaucourt, bourg de 4300 âmes, ne figure pas sur la carte. Croirait-on que Château-Salins soit appelé Salz-

bourg par les pangermanistes? Que Chèvremont près de Porrentruy a été baptisé Geisemberg sans que la chanson populaire du pays, qui est un souvenir de la révolution française, ait rappelé aux savants allemands quelle langue on parle en cet endroit :

C'est les garçons de Chèvremont
Qui sont partis pour la nation.

ETATS AUTRICHIENS. — Le Conseil municipal de Trieste a décidé la création d'une Ecole normale d'instituteurs.

— Le conseil d'éducation de Lemberg avait nommé une juive institutrice. Sa lettre de nomination à la main, l'institutrice se présente à l'Ecole. Mais le directeur, M. l'abbé Schmiliewsky, a refusé de la recevoir. De là un conflit qui se terminera probablement, disent *les Feuilles pédagogiques de Vienne*, par le triomphe du directeur, car la classe à laquelle il appartient est toute puissante en Galicie.

— Dans le Vorarlberg, il se passe de curieuses choses, comme il s'en passe aussi quelquefois dans certains villages suisses que l'on pourrait citer. Ainsi à Lustenau, un élève de la quatrième classe a insulté grossièrement son maître en présence de ses condisciples et de plusieurs maîtres. Des arrêts ayant été prononcés contre lui, la mère et son fils aîné, âgé de 17 ans, sont venus à leur tour insulter le maître et délivrer le délinquant qui en était à subir sa peine.

AUTRICHE. — Dans les *Feuilles pédagogiques de Vienne*, un instituteur raconte l'anecdote suivante :

En 1871, j'entrai dans une Société pédagogique en payant 1 florin 40 kreutzer. Mais ne recevant pas d'invitation aux séances, je demandai à un collègue le motif de cette absence de réunions. « En hiver, me dit-il, les réunions ne sont pas possibles, à cause du mauvais temps, de la neige, etc. » Mais l'été étant venu, et la Société ne se réunissant pas davantage, je dois en conclure que c'est à cause de la chaleur, de la poussière, que sais-je?

Ce phénomène n'est pas propre à l'Autriche. Il se trouve aussi, en Suisse, des Sociétés pédagogiques et historiques qui ne se réunissent ni en été ni en hiver, bien qu'elles soient constituées, qu'elles aient des bureaux avec président, vice-président, secrétaire et caissier.

POÉSIE

LE SAVETIER QUI SE FAIT MÉDECIN

Imitation d'une fable de Phèdre

Un méchant savetier, dans sa triste boutique,
Voyait tous les jours moins arriver la pratique.
Sans travail, point d'argent; sans argent, point de pain.
De voir des jours meilleurs il espérait en vain.
La misère en haillons enfin frappe à sa porte.
— Puisque tu veux entrer, il faut donc que je sorte, —
Dit-il à l'importune, et, faisant son paquet,

Il vendit à l'encan ses outils, son baquet,
Puis s'en alla bien loin et se fit empirique.
Il vantait aux badauds son fameux spécifique,
Son baume souverain pour toutes les douleurs,
Guérissant le catarrhe et les pâles couleurs,
Les crampes d'estomac avec l'hydropisie,
Les maux de dents, les cors et parfois l'étiisie,
Antidote assuré du venin, du poison,
A la foule crédule, il vendait à foison ;
Déjà tout le pays chantait sa renommée.
Quelqu'un dont on vantait la ruse consommée,
Pour éprouver notre homme et son art bienfaisant,
Imagina ce tour qui lui parut plaisant :
Le docteur mirifique avait, par sa harangue,
Epuisé sa poitrine et fatigué sa langue.
L'autre de s'avancer et, le verre à la main,
Lui fait boire un bon coup pour le remettre en train.
Puis, buvant à son tour, brusquement il s'arrête :
— J'ai bien peur, lui dit-il, que la mort ne s'apprête
A nous saisir tous deux. Mais j'y songe, ô bonheur !
Votre contrepoison pourra, pour votre honneur,
Faire voir sa vertu, montrer votre mérite...
Empoisonnés... tous deux.. buvez et donnez vite.
Quoi!... dit l'autre, ce vin?... — Eh oui, dépêchez-vous.
L'arsenic était là... je le sens... sauvez-nous!...
— Ah! mon Dieu! je suis mort!... dit le pauvre empirique.
Mon remède jamais n'eut de vertu magique...
— Si vous n'y croyez pas, pourquoi l'avoir vendu ?
Dit le rusé compère au docteur éperdu.
— Ayez pitié de moi; pour guérir ma misère
En me faisant docteur j'avais cru bien faire :
Dès longtemps le tranchet ne me nourrissait pas.
Mais, pour Dieu, ce poison nous conduit au trépas !
— Mon vin fait seulement (n'ayez aucune crainte)
Dire la vérité qu'on a trop longtemps feinte.
Alors notre rieur, ayant joué son tour,
Au public ébahi, de crier sans détour :
A qui ne sut chausser, vous confiez vos têtes !
De quel droit, bonnes gens, vous moquez-vous des bêtes ?

Ch. Roy.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.